



IMAGE A LA UNE
2024 - 16

Les faux-témoins de Scissy



Tronc fossile, sur l'estran, au niveau d'une banquette de tourbe (plage du Pignochet, St Jean-le-Thomas, Manche). Le stylo donne l'échelle ; la souche est attribuée à un aulne. Les datations sur ^{14}C (spores, pollens, fibres racinaires...) donnent un âge de 4030 +/- 70 BP à un écosystème défini comme un ancien marais tourbeux installé derrière un cordon littoral. Pour rappel, BP est donné pour *Before Present*, le présent étant donné à 1950. © *prepas-svt.fr*, 2009

Comme c'est le cas sur de nombreuses plages bordant la Manche ou l'Atlantique, la ligne de rivage recule depuis 11 à 10 000 ans (la dernière glaciation date de 20 000 ans). Dans cette situation de rétrogradation, le continental est érodé et des terrains jusque-là masqués par le sable sont exhumés : vieux lits de galets, paléosols, niveaux tourbeux...

A St Jean-le-Thomas (Manche), le recul du rivage fait apparaître (puis disparaître lors des tempêtes) une succession de paléosols surmontés de formations tourbeuses, témoignant de la continentalité des lieux il y a près de 5 000 ans. Sous la plage... se trouvent ainsi les restes d'un ancien marais maritime, avec ses restes végétaux : des bases de troncs et de jeunes tiges peuvent y être observées. Des bovidés en faisaient leur terrain de pacaage comme en témoignent les nombreuses pistes de « familles » entières.



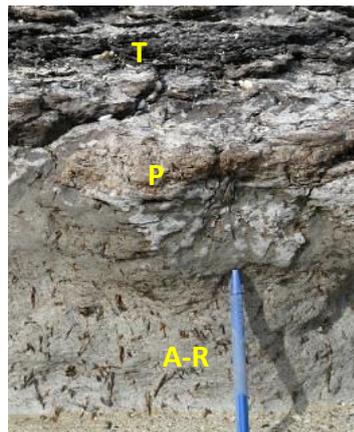
Banquette de tourbe, plage du Pignochet, au Sud de St Jean-le-Thomas, à marée descendante. Au premier plan, l'estrans ; en arrière-plan, Tombelaine puis le Mont. Tout au fond, au sud, le littoral (normand et breton) fermant la baie.

Les îlots de Tombelaine et du Mont correspondent à des pointements granitiques au travers des sédiments de la baie. A St Jean-le-Thomas, la bordure maritime est constituée de tange, « boue » silicatée et carbonatée, d'une granulométrie de type silt à fines arénites pour l'essentiel, mais également de banquettes noires, souvent craquelées en surface.

© prepas-svt, 2014



En surface des banquettes de tourbe, des traces sont parfois visibles, formant de véritables pistes. Traces de deux sabots, signature du passage d'un bovidé, ou tout au moins d'un paridigité (artiodactyle) qui « marchent » sur la pointe de ses deux doigts dont l'ongle, phanère corné, constitué le sabot. Chaque année, la ligne de rivage est en net recul (système en rétrogradation), exhumant de nouvelles banquettes de tourbe. Les traces sont donc des traces fossiles, dont l'âge est celui de la tourbe (environ 4 000 BP). Il s'agit de pistes de bovidés sauvages, avant la domestication. © prepas-svt, 2009



A gauche, surface d'une banquette. A droite, organisation verticale. En surface, des bases de tiges (roseaux) « sortent » de la banquette, entre sables et blocs rocheux. La coupe (T : tourbe, P : paléosol brunâtre, A-R : argiles avec racines), offre une lecture de la séquence stratigraphique : une tange +/- litée, avec les racines des roseaux, surmontée d'une tange silteuse plus compacte, un paléosol et un lit de tourbe formant la surface de la banquette.

© prepas-svt, 2009



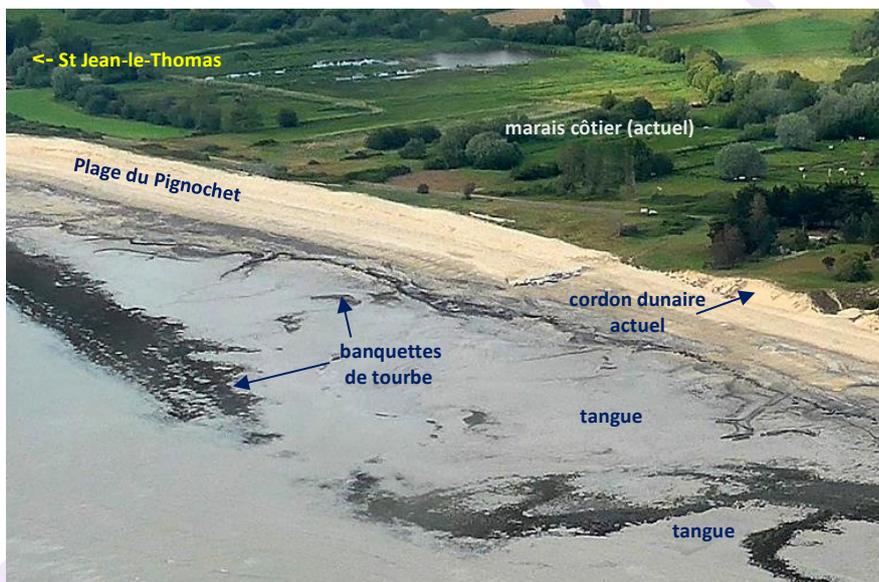
tourbe

racines au sein du niveau vaseux

vases litées

© prepas-svt.fr 2012

Sur une coupe réalisée au niveau de l'estran, les vases finement litées apparaissent surmontées de niveaux plus sombres présentant partout d'anciennes traces de racines, principalement de roseaux (*paléosol*). Les niveaux sombres sont des niveaux riches en matière organique, tourbeux. Il s'agit là des restes fossilisés d'une ancienne vasière (*slikke*), sur laquelle s'est installé un schorre avec son marigot, il y a quelque 4 000 ans, en arrière d'une ancienne barrière littorale aujourd'hui disparue, argument en faveur d'un recul du littoral (*rétrogradation*) et donc d'une remontée de la mer au cours des derniers milliers d'années. Cet affleurement de vasières et marais anciens mis au jour à la faveur de l'érosion permet de bien comprendre comment un paysage côtier, un environnement sédimentaire littoral, peut évoluer et même être détruit sous l'influence d'une transgression.



<- St Jean-le-Thomas

marais côtier (actuel)

Plage du Pignochet

banquettes de tourbe

cordon dunaire actuel

tange

tange

Vue aérienne de la plage du Pignochet, à marée descendante. Les banquettes de tourbe émergent de la tange, sédiment caractéristique de la baie du mont St-Michel. Derrière la plage actuelle, un cordon de dunes abrite un marais côtier où paissent vaches, chevaux ou moutons. L'évolution du paysage depuis plus de 5 000 ans, avec ce littoral en rétrogradation, préfigure peut-être ce qu'il adviendra du marais actuel : rendez-vous dans 4 000 ans !

© lithothèque de Normandie, 2019

Alors, pourquoi la forêt de Scissy ?

En Baie du Mont, un vieux mythe perdure... : « Il fut un temps où le Mont était entouré d'une épaisse forêt qui maintenait le rivage maritime à quelques six milles du rocher » (soit à 9 kilomètres environ). Mythe qui perdure depuis le Moyen-Âge.

Alors : mythe ou réalité ? Et que peuvent nous dire les arbres de St Jean-le-Thomas ?

La forêt de Scissy (déformation de Chausey ? jusqu'où s'étendait « la » forêt) est apparemment mentionnée pour la première fois par un moine (Hervard) vers l'an mille. De copiste en copiste se crée la légende d'une forêt qui s'étendait sur pratiquement l'ensemble de la Baie du Mont, jusqu'à sa submersion, son engloutissement (lors

d'une marée d'équinoxe en 709), véritable raz-de-marée nous dit-on, ne laissant dépasser que le Mont, Tombelaine et le Mont Dol... et dont les troncs qu'on retrouvait sur le rivage étaient les témoins ! Ainsi la contrée était-elle purifiée, le Mont était-il devenu une île, lieu où il était temps d'honorer les reliques de St Michel ramenées par quelques moines d'Italie et d'y installer un premier oratoire à la gloire du saint. Malheureusement pour le mythe, entretenu pendant des siècles, le ¹⁴C est venu rappeler que les troncs sont beaucoup plus anciens que l'an 709, et la communauté scientifique sait expliquer le phénomène de rétrogradation qui se poursuit aujourd'hui...



Carte de la mythique forêt de Scissy (P. Henry, d'après l'abbé Manet, 1829)